

NEGOCIATIONS SALARIALES OBLIGATOIRES 2014

P2UR 2 FO!S M2!NS, C'EST NON!

2014 sera donc
l'année de la rupture.
En effet, cela fait 10
ans maintenant que la
CFDT trouve dans ces
négociations
salariales obligatoires,
non pas de quoi se
réjouir, mais tout au
moins de quoi
apposer sa signature
au bas d'un accord.
Cela ne sera donc pas
le cas cette année.

Cette rigueur salariale n'est rien d'autre que la traduction dans les actes de ce que le nouveau plan stratégique annonce sous le doux euphémisme de "frugalité".

Trop de postier-e-s sont confrontés à de vraies difficultés financières chaque fin de mois...ils n'arrivent plus à joindre les 2 bouts.

C'est pour eux que la CFDT a tenté d'arracher à La Poste la garantie d'une augmentation supérieure au sacro-saint niveau d'inflation.

Pour un accord il faut être 2... et La Poste n'était pas au rendez-vous!

Il n'aura pas fallu beaucoup de temps aux négociateurs de la CFDT pour comprendre que La Poste n'avait clairement pas la volonté d'aboutir à un accord cette année.

Sous le fallacieux prétexte que l'accord 2013 aurait été trop "bon", au regard d'une inflation en déça des prévisions, La Poste propose cette année :

- aux classes I et II, un "pauvre" 0.7% d'augmentation (0.3% en avril et 0.4% en septembre).
- à la classe III, +1.2% (dont 0.4% en augmentation générale).
- aux postier-e-s en groupe A, +1.4% (gain à la promotion compris)

La CFDT refuse d'entrer dans un cycle de modération salariale.

Jamais tout au long de cet ersatz de négociation, La Poste n'aura admis vouloir instaurer la rigueur salariale...et pourtant nous y sommes!

La Poste propose royalement 200€, soit moitié du gain garanti en 2013.

La CFDT aura porté jusqu'au bout la reconduction de la prime exceptionnelle, qu'elle avait obtenue l'an dernier.

Pour rappel, cette "prime" venait compléter l'augmentation en pourcentage des classes I et II afin de garantir, à tous les salariés, un gain minimum annuel de 400€.

La CFDT s'était imaginé que La Poste avait enfin pris conscience des difficultés, parfois insurmontables, que peut vivre une partie de son personnel.

MANQUÉ !!! Car avec une proposition à 200€, La Poste a malheureusement décidé de ne pas poursuivre dans la voie où elle s'était engagée l'an dernier.

La CFDT fait un constat d'échec de ce qu'il est difficile d'appeler une négociation.

Pour autant cet échec ne doit pas nous amener à baisser les bras.

Des négociations vont s'engager prochainement sur le complément poste et sur les échelles de rémunérations. La CFDT se fait fort d'obtenir, lors de ces deux chantiers, des avancées significatives pour les salariés comme pour les fonctionnaires.

La CFDT c'est la défense coûte que coûte du pouvoir d'achat, des salariés comme des fonctionnaires, mais quand un accord n'est pas "signable" alors elle ne signe pas!

F3C CFDT 47-49 avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19
Tél.: +33(0)1 56 41 54 00 - fax: +33(0)1 56 41 54 00 - email: f3c@f3c.cfdt.fr
14t0226 Février 2014